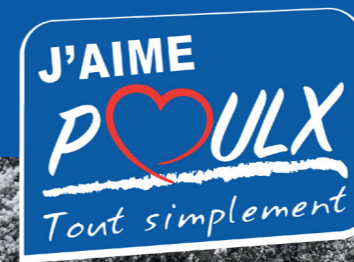


# REFLEXIONS LIBRES SUR LE PLU (Plan local d'urbanisme)



## Au cœur de Poulx n°8



La loi ALUR entrée en application en 2014 a pour objectif essentiel, la densification de l'habitat afin de réduire les coûts d'aménagements des voiries et réseaux ainsi que la consommation d'espaces.

Pour ce, la suppression des surfaces minimum pour le droit à construire ainsi que la suppression du COS (coefficient d'occupation du sol) modifie considérablement l'ordre établi et le bien vivre de notre village. Les zones urbanisées pavillonnaires exigeaient un minimum de 1250 mètres carrés de superficie créant une harmonie environnementale certaine ayant séduit la majorité de poulxoises dans leur quête de propriété (Merci à Michel QUIOT et Bernard ROUS instigateurs du POS et du PLU).

De ce fait, notre commune est particulièrement vulnérable au développement anarchique des constructions rendues possibles par les divisions parcellaires qui se multiplient.

Depuis 2014, la majorité municipale a choisi le laisser faire au détriment de la protection de notre qualité de vie, attitude contraire à leurs slogans.

S'il est vrai que nous devons respecter le sens de la loi il est également vrai que les règles édictées dans le PLU notamment les hauteurs, les distances, les emprises au sol sont du ressort d'une volonté communale de les modifier. Volonté qu'ils n'ont pas eue.

Un exemple concret : ajouter un article réglementant les divisions parcellaires. « Lors d'une division d'un terrain bâti, les constructions existantes devraient avoir l'obligation de satisfaire aux règles du PLU au même titre que les nouvelles constructions projetées. »

Ainsi, une construction existante de plus de trois mètres de hauteur devrait rester à plus de trois mètres de ses nouvelles limites parcellaires. Si cet article n'était pas respecté, la division ne serait pas autorisée. Les règles doivent être les mêmes pour tous, ceci n'est pas déroger à la loi ALUR.

Poulxoises, poulxoises, le PLU sera bientôt mis en révision, nous nous sommes abstenus lors du vote de cette décision en conseil municipal. Une simple modification portant sur les règles comme citée ci-avant nous paraissait suffisante.

Une **révision** permet de modifier les zones en trois grandes catégories : Naturelle, Agricole, Urbanisée, il appartient à chacun d'entre vous de faire valoir son opinion sur la nouvelle rédaction qui sera soumise prochainement à enquête publique.

**Nous vous tiendrons informés et resterons à votre disposition pour en débattre.**

Gilbert VIVIET  
Conseiller Municipal



Ingrid LANGÉ  
Conseillère Municipale

### Pandémie et liberté

L'année 2021 se termine, la Covid 19 est toujours menaçante. Après deux ans de précautions, masques, distanciation, confinements, la vaccination organisée depuis janvier dernier s'avère être efficace. Il reste cependant une partie importante de la population à convaincre.

Par le passé, la découverte des vaccins en traitement préventif rendu systématique, a permis d'éradiquer de grandes pandémies, notamment la tuberculose.

Que l'on en soit convaincu ou pas, les résultats sont là, la Covid 19 toujours menaçante.

Se croire à l'abri d'en contracter une forme grave et même mortelle, c'est aussi prendre le risque de mettre ses proches en danger.

### Nous vivons en société et notre liberté ne doit pas porter atteinte aux autres !

Faisons en sorte que la volonté collective et individuelle mette un terme à cette pandémie et que nous puissions vivre 2022 en toute sérénité et liberté.

Cette victoire serait la meilleure des satisfactions pour toutes les personnes du corps médical et des services qui se dévouent sans relâche pour nous tous.

### JOYEUX NOËL À TOUS ET MEILLEURS VŒUX POUR 2022

Président de l'association

« J'aime Poulx tout simplement »



Gilbert VIVIET  
Conseiller Municipal

### Bulletin d'adhésion - 2022

Nom : ..... Prénom : .....

Adresse : .....

Tél : ..... Email : .....

Fait à Poulx, le : ..... Bon pour souscription : Oui - Non

Adhésion : **20€**

Bulletin à découper et à retourner au siège de l'association

Retrouvez ce bulletin dématérialisé et interactif sur notre site internet à compléter et à retourner par Email



Siège social de l'association : 316 rue des chênes - 30320 POULX



06 03 83 55 16 - 06 09 30 93 95



J'aime Poulx



accueil@jaimepoulx.org



jaimepoulx.org



Ne pas jeter sur la voie publique

# ...Vous avez dit communication...

Étymologie : Du latin « communicare », mettre en commun, partager, faire part de ...

Pour une municipalité, les objectifs sont d'améliorer son image, d'accroître sa notoriété et d'augmenter les contacts avec ses administrés.

Et bien, c'est tout l'inverse de ce qui se passe à Poulx sur de nombreux thèmes et par exemple sur le projet de la salle socio-culturelle de notre village.

Nous avons beaucoup entendu parler de ce projet pendant la campagne des municipales, ce qui a permis de faire un grand nombre de promesses aux associations or, aujourd'hui, plus un bruit, un communiqué, une annonce, une réunion !

A ce propos, une seule réunion a eu lieu le 10 novembre 2020 afin de présenter la philosophie du projet, les études de faisabilité et la définition d'une enveloppe financière et puis, depuis un an, plus rien !

J'ai participé à cette réunion en tant que conseiller municipal et représentant de «J'aime Poulx» et j'avais bien insisté sur la nécessité de communiquer régulièrement sur l'évolution du projet mais depuis, silence radio !

Si les routes de Poulx sont catastrophiques, le silence de l'équipe municipale sur ce point est d'or...

Nous aimerions connaître l'évolution de ce projet et savoir s'il est toujours d'actualité ?

A moins qu'il ne ressorte que 6 mois avant les prochaines élections.....



Alain PINTOR  
Conseiller Municipal

## Les nouvelles forces vives



Après le boucher-traiteur, le marchand de journaux, le boulanger et le coiffeur, l'offre commerciale s'est enrichie d'un primeur depuis le mois de février.

Avec dynamisme et compétence Alexandre De NICOLAS MENTÉYNE accompagné de Stéphanie et Nathalie proposent aux Poulxois

**Un vaste choix de fruits et légumes et de produits locaux !**

Du lundi au samedi  
(7h00 à 12h00 et de 15h30 à 19h30)  
Dimanche et jours fériés de 7h30 à 12h30.

**A ces deux nouveaux commerces, nous souhaitons la bienvenue et une pleine réussite dans leur entreprise...**

**Consommons local !**

En lieu et place du Vival, un Proxi vient de voir le jour depuis le 2 octobre sur l'espace Garrigue.

**Un nouvel agencement pour une nouvelle gamme de produits !**

Aurore FIGUEROA et Sylvain BRO vous y accueillent avec le sourire.

Du lundi au samedi  
(7h00 à 13h00 et de 15h30 à 19h30)  
Dimanche de 7h30 à 12h30.



Grégory VIGUIÉ

# Y A-T-IL ENCORE UN PILOTE DANS LA MAJORITÉ MUNICIPALE ?

**Nos élus en place communiquent mieux. C'est un fait !**

Octobre rose a bien été fêté et c'est tant mieux. Mais habiller les arbres de rose ne suffit pas.

Aucune décision ne surgit, nous n'avons eu en tout et pour tout au 1er décembre 2021 seulement 3 séances du conseil municipal.

On nous a fait miroiter des commissions pour décider « des grands projets sur la commune » la salle des fêtes, la route d'Uzès, les rues.

A ce jour seules 2 réunions en 2 ans pour toutes les commissions, **trop peu !**

Les dossiers traînent ! Aucune décision n'est prise. Nos routes et trottoirs se disloquent.

Les inondations du 3 octobre dernier ont massacré certaines de nos rues, et aucune information pour les arranger.

Les Poulxois ont bien essayé de contacter les élus en charge des voiries mais aucune réponse à leurs problèmes n'a été donnée.

Ces mêmes élus nous avaient vendu dans leurs promesses de campagne (non tenues) un plan Marshall pour nos chaussées.

**Le résultat :**

Aucune programmation proposée aux élus siégeant dans les commissions puisqu'elles ne se réunissent pas.

Vraiment il est temps de passer la vitesse supérieure en termes d'aménagements structurels.

Certains de nos administrés sont tombés et ont subi des fractures, des chutes graves à cause du mauvais état général de nos voiries et trottoirs.

**Ça suffit maintenant il faut agir !**

Seule réalisation en ce domaine, ils refont la route d'Uzès, ou plus exactement le département du Gard refait le seul axe à peu près circulaire du village. Autrement dit la municipalité n'a toujours rien fait de probant en 2 ans pour améliorer nos axes de circulation, mis à part des rebouchages de trous.

Ils ont invité notre groupe j'aime Poulx à siéger dans la commission d'aménagement de cette entrée de Poulx. Nous attendons toujours qu'ils nous convoquent pour évoquer la végétalisation prévue au contrat.

**Attendent-ils le printemps ?**

C'est pourtant bien en automne que l'on plante !

Nos élus ne participent presque plus aux réunions de Nîmes Métropole. Poulx n'est plus représenté dans ces instances décisionnaires ! Nous sommes inaudibles dans cette assemblée pourtant si importante pour notre commune.

**NOUS NOUS DEMANDONS VRAIMENT S'IL Y A ENCORE UN PILOTE DANS CETTE MUNICIPALITÉ !!!**



Jean Antoine BUNOZ  
Conseiller Municipal